

**MOTION DES ÉLUS DE LA MONTAGNE
27^E CONGRÈS - BONNEVILLE (HAUTE-SAVOIE) - 7 OCTOBRE 2011**

**LES ÉLUS DE LA MONTAGNE SOLIDAIRES AVEC LES ÉLEVEURS
POUR UNE RÉGULATION ASSUMÉE ET EFFICACE DU LOUP**

Considérant que depuis l'observation en 1992 du retour de deux loups dans le parc du Mercantour, la population française de loups estimée, dépasse les 150 individus et peut être considérée comme « viable » au sens des traités internationaux,

Constatant également que cette population couvre un espace qui va bien au-delà du massif des Alpes, comprenant notamment le massif des Vosges depuis ce printemps,

Rappelant que d'une part, les élus de montagne comme les éleveurs ont constamment soutenu que prédateurs et pastoralisme sont incompatibles, et que d'autre part, une politique d'accompagnement de l'expansion du loup sur le territoire s'avérerait à terme dispendieuse pour les finances publiques,

Considérant que le chiffre insuffisant de 6 enlèvements autorisés pour 2011 a été considéré comme atteint alors que trois d'entre eux seulement ont été exécutés conformément aux procédures prévues, les trois autres relevant du braconnage, obérant ainsi certains enlèvements sur d'autres territoires qui pouvaient y prétendre, et surtout de nouvelles autorisations de tirs de défense,

L'Association nationale des élus de la montagne, dans le cadre de son 27^e Congrès, demande :

- La viabilité atteinte par la population de loup soit considérée à sa juste valeur pour retirer le loup de l'annexe de la convention de Berne listant les espèces menacées d'extinction,
- Le nombre global d'enlèvements accordés chaque année soit majoré et que soient exploités de façon plus réaliste les marges établies de reproduction de l'espèce canis lupus,
- Des tirs de défense puissent continuer à être accordés pour la protection des troupeaux indépendamment des possibilités d'enlèvement légales restantes,
- La priorité soit clairement redonnée au maintien de l'élevage sur la présence de grands prédateurs (qu'il s'agisse de loups, d'ours ou de lynx) et l'ensauvagement des massifs, afin que les éleveurs puissent retrouver leur liberté de travail.